



## Edito

### ANÉANTIR... RECONSTRUIRE

Ce n'est plus tenable, c'est insupportable et surtout inimaginable. Combien de temps le capital va nous tenir dans cette situation ? Situation de crise du capitalisme qui tend à nous faire croire que les détenteurs du capital n'y sont pour rien, que rien ne serait possible si ce n'est faire face à un virus, et donc en conséquence, accepter tous les reculs sociaux. La question qui se pose est bien la reconquête de notre modèle social. Le temps est venu de relever le défi contre nos exploitateurs.

Anéantir maintenant est une grande opportunité pour les possédants. Anéantir les acquis et les droits qui en découlent est également un grand moment d'allégresse pour un patronat revancharde de ce qui lui a été confisqué par les luttes sociales. Nous devons faire la misère à ceux qui ne cessent de nous la faire et nous devons leur faire payer le prix fort.

Trouver des méthodes pour anéantir la pensée individuelle et collective, maintenir l'oppression patronale et gouvernementale largement exacerbée depuis des mois, est devenu la seule stratégie pour conduire les politiques sociales. Pensez-ils que les travailleurs ne comprennent pas la stratégie mise en place, à savoir la stratégie du choc et du chaos, la stratégie de la peur ? Leurs discours sur une situation de guerre, d'ailleurs infondés, ne peuvent être entendus si ce n'est pour mettre tout le monde au pas dans une dictature sanitaire et sécuritaire sanitaire et anti-mouvements sociaux, pour mater la contestation. Aux ordres, tout le monde

d'accord, "un dialogue social de haut niveau" et le consensus réformistes sont devenus des logiques mortifères pour les travailleurs.

Des plans de licenciements partout, des ruptures de contrat de travail de "gré à gré" imposées sans aucun moyen de défense, une administration du travail aux ordres et des pré-fets en mission, des salariés sous pression qui n'en peuvent plus et un patronat qui se déclare vouloir redonner une place impérative et prépondérante au "dialogue social et au paritarisme". Eh ben là, fallait oser et il le fait ! Ne soyons pas étonnés par cette annonce puisque le gouvernement a dû naturellement lui donner son aval pour mener à bien de nouvelles "négociations" pour la régression sociale. Un gouvernement passant la main au patronat pour porter les mauvais coups n'est pas une première. Pour autant, nous aurions pu croire que la période actuelle n'était pas propice à encore plus de détricotage, que le monde d'après n'impose pas de charge supplémentaire contre les droits, au contraire.

Qu'importe la période, un capitaliste en crise dévorera tout ce qu'il peut afin de garder son poids de forme, surtout son embonpoint. Un capitaliste en crise se mettra à table avec tous ceux qui ne le feront surtout pas mourir. Un capitaliste en crise ne sera jamais anorexique, il devient boulimique jusqu'à manger les dernières petites miettes sociales avant de manger ses congénères, quelle que

.../...

#### Sommaire :

Edito - Anéantir ... Reconstruire	P. 1 & 2
Retraités : c'est reparti !	P. 2
Tract UD - 8 Mars	P. 3
Manif 04/02 - Prise de parole	P. 4 & 5
Intervention Cheminots 04/02	P. 5 & 6
CESER - Plénière du 15/02/2021	P. 6 à 9
Syndicat CGT CAF du Cher	P. 9
IHS Collectif 18 - CR du 03/02	P. 10 & 11
INDECOSA - Salariés des TPE	P. 12



#### AGENDA

\*\*\*

#### 8 MARS

#### INITIATIVES POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

À L'APPEL DU COLLECTIF DONT NOUS FAISONS PARTIE :

**Samedi 6 Mars** : 13h30 - Place Séraucourt

**Dimanche 7 Mars** : 15h00 - Place Cujas

**Lundi 8 Mars** : à partir de 11h00 - Pl. Simone Veil

#### Formation Syndicale 2021

- **CSE Prise de Mandat** : 15 au 19 Mars
- **Niveau 2 - 2<sup>e</sup> Partie** : 22 au 26 Mars

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le stage  
et informez l'UD de votre participation.

soit la taille. Un capitaliste en crise, ou pas, ne se soucie en rien des préoccupations des dominés, il n'en a pas les ressources et encore moins une once de philosophie.

Le projet du Medef tiendrait à contrecarrer en façade, d'une manière policée et courtoise, l'agenda dit "social" du gouvernement. Le Medef s'est fixé quelques sujets de discussions qui lui tiennent à cœur et qui peuvent faire consensus avec les syndicats d'accompagnement. D'ailleurs, ils se réjouissent de l'initiative, on se demande bien pourquoi ? Formation professionnelle, justice prud'homale, gestion de la branche AT/MP (tiensdonc), gouvernance des groupes paritaires et de protection sociale (là aussi), modernisation du paritarisme, mobilité sociale (évidemment), l'intelligence artificielle et l'emploi, la transition énergétique dans les entreprises, doivent être les sujets abordés sans fermer la porte à d'autres sujets proposés par les collaborateurs syndicaux salariés. Nous pouvons imaginer les sujets des autres tant les complaisances habituelles d'accompagnement sont grandes.

Un patronat qui prend lieu et place d'un gouvernement donne la réforme des retraites, celle de l'assurance-chômage, du financement de la Sécurité Sociale, de la formation initiale et professionnelle, la casse du code du travail et de l'ensemble des statuts, le démantèlement, la privatisation et la fermeture des services publics.

Pour ceux qui supposaient que les gouvernements étaient indépendants du monde des affaires et du système économique, voilà l'officialisation de la mise sous tutelle du gouvernement par le monde capitaliste, sa soumission et son asservissement. Les intérêts des uns font le bonheur des autres et inversement. Pour autant il faudra bien un jour se débarrasser de ce régime coercitif qui ne fait qu'opprimer des millions et des milliards de personnes sur la planète.

Les travailleurs n'obtiendront des avancées sociales qu'avec la détermination et la conviction que rien ne s'obtient sans rapport de forces, avec la volonté de créer un monde débarrassé des parasites économiques, une société qui socialise pour le bien commun.

Bon courage, mes Camarades !

Sébastien Martineau  
Secrétaire Général

## RETRAITÉS : C'EST REPARTI !

-----

En fait cela n'avait jamais vraiment cessé, les allusions plus ou moins lourdes aux « retraités privilégiés », « retraités inutiles », avec, en arrière plan, la promotion de la réforme des retraites, seulement reportée et pas abandonnée.

Dans « le Berry Républicain » du lundi 15 février, Michèle DELAUNAY, ancienne ministre sous la présidence HOLLANDE, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, revient à la charge. A l'occasion de la crise COVID, et sous prétexte de prétendus conflits ou jalousies entre générations, elle nous assène les vieilles idées déjà trop entendues. Sur cette page d'interview (oui, toute une page !), ce gros sous-titre d'abord nous saute aux yeux : « *C'est aux seniors de montrer qu'ils sont utiles* » (« *Qu'ils ne pensent pas qu'à eux* », suite de sa phrase). Merci, on n'y avait pas pensé... ! Faudra-t-il rappeler encore une fois le rôle des seniors, des retraités dans la société, rappeler que nombre d'associations, humanitaires, culturelles, sportives, etc... sont animées par des retraités, de même que les comités des fêtes, la vie politique, locale, nationale ; rappeler les aides des grands-parents aux enfants et petits-enfants, y compris financières (malgré la situation actuelle, où les retraités n'auront que 0,4% d'augmentation en Régime Général pour 2021, et 0% pour les retraites complémentaires du privé). Imaginons qu'un jour tous les retraités travaillant bénévolement dans ces structures –car c'est un travail– se mettent en grève... !

Madame DELAUNAY, au passage, veut culpabiliser les seniors, en arguant qu'ils ont bénéficié d'un bon système de soins, et qu'ils seraient « globalement en bonne santé ». C'est vite oublier la proportion importante de personnes âgées victimes du COVID.

A propos de la réforme des retraites, pensée par le gouvernement, si Madame DELAUNAY ne mentionne pas le fond de l'affaire, le système à points (où tout le monde y perdra, actuels et futurs retraités), elle nous formule son idée fixe : il faudrait travailler plus longtemps ! En essayant, là encore, de culpabiliser les seniors : « *Si on n'accepte pas de travailler plus, que vont dire les jeunes générations ?* » Eh bien, Madame, les jeunes générations, comme les autres, savent que là n'est pas le problème, ni la solution, mais dans les sommes accumulées par les capitalistes sur les salariés.

Elle nous parle de 1945 mais oublie de dire que depuis cette époque la productivité, c'est-à-dire la richesse produite par les salariés, a été multipliée par 10 ou 20 ! Mais pas les salaires !

Madame DELAUNAY, au passage ne craint pas le ridicule : « *Ma génération peut travailler deux ans de plus* ».

Née en 1947, âgée donc de 74 ans, devra-t-elle retourner au travail, comme tous les septuagénaires, y compris moi-même ?

Bravo au « Berry Républicain » pour ce grand moment d'humour (involontaire ?).

Gérard MELIN – Bureau U.S.R



8 Place Malus - 18000 BOURGES  
Tél 02 48 21 24 79  
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

Bourges, le 23 Février 2021

## **JOURNEE MONDIALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES MOBILISONS-NOUS ET REVENDIQUONS L'EGALITE ET DES DROITS NOUVEAUX**

**Le 8 mars n'est pas la journée de La femme. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Ainsi, partout dans le pays, les salarié-e-s, les retraité-e-s, les chômeurs-euses, la jeunesse seront dans la rue pour gagner l'égalité entre les femmes et les hommes. Des manifestations auront également lieu dans le monde entier.**

La crise sanitaire, le confinement, les diverses mesures antisociales, les réorganisations des activités dictées par le patronat comportent de nombreux dangers pour l'ensemble des droits individuels et collectifs. Elles touchent plus fortement les femmes avec une augmentation des violences sexistes et sexuelles, des charges domestiques et familiales, de la précarité, mais aussi avec un droit à l'avortement fragilisé et des politiques publiques et des décisions d'un patronat qui ont complètement mis de côté les questions d'égalité professionnelle. Pendant cette crise, l'utilité sociale de nombreuses professions à prédominance féminine a été mise en lumière et l'urgence de leur revalorisation est encore plus criante, elle est indispensable !

**Chaque jour à partir de 15h40, les femmes travaillent gratuitement.** Cette heure symbolise le « quart en moins » de salaire.

**Dans le commerce, la grande distribution, les services à la personne, de la petite enfance et d'autres secteurs d'activités sont fortement féminisés. Il en est de même dans la Fonction Publique dans son ensemble, comme dans de nombreux services publics.** Invisibles et sous-payées, elles sont pourtant essentielles. La revalorisation des professions et carrières à prédominance féminine est un levier fort d'égalité réelle : c'est une urgence !

Les femmes sont principalement victimes du travail à temps partiel imposé et subi, des CDD à répétition et donc de conditions de vie incertaines. La lutte contre la précarité pour l'augmentation des salaires et le développement du travail pérenne sont des enjeux fondamentaux pour l'égalité.

Plafond de verre, « soupçon de maternité », stéréotypes sexistes, violence et harcèlement sexuel au travail pèsent également fortement sur les carrières des femmes. Ces écarts sont encore plus creusés au moment de la retraite.

Le télétravail, ou plutôt à la maison, parfois contraint, mis en place sans encadrement, a exacerbé les inégalités entre femmes et hommes. Le patronat ne mettant que très très peu, voire aucun moyen, pour de bonnes conditions de travail à domicile, les salarié-e-s sont mal équipé-e-s et mal installé-e-s. Ils cumulent en même temps le travail avec les tâches ménagères et la garde d'enfant. Les salarié-e-s qui se trouvent dans cette situation doivent avoir leurs droits garantis, comme celles et ceux physiquement présents sur leurs lieux de travail.

En 2019, la CGT a gagné l'adoption de la première loi mondiale contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail, la 190<sup>ème</sup> Convention de l'Organisation Internationale du Travail. Pour qu'elle s'applique, il faut maintenant qu'elle soit ratifiée par la France et qu'elle s'accompagne de nouveaux droits.

Partout dans le monde, les femmes et les hommes se mobilisent et de plus en plus d'entre eux refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés.

### **LE LUNDI 8 MARS 2021**

**SYNDICATS, ASSOCIATIONS, PARTIS POLITIQUES PROGRESSISTES  
APPELLENT A LA GREVE ET AU RASSEMBLEMENT  
à BOURGES à partir de 11 heures – Place Simone Veil  
(ancien Ilot Victor Hugo)**

**Le 8 mars, travailleurs de tous sexes, tous ensemble,  
mobilisons-nous pour nous battre contre un patronat  
à la manœuvre contre nos droits et pour en conquérir de nouveaux.**

# PRISE DE PAROLE

## Manifestation du 4 FEVRIER 2021

---

### TOUTES ET TOUS, ENSEMBLE, MOBILISÉ-ES LE 4 FEVRIER

---



Les organisations CGT, FSU, Solidaires, réunies en intersyndicale, font le constat de la crise sanitaire et en condamnent les conséquences sociales qui nous sont imposées par le patronat, les

groupes industriels, les grandes enseignes commerciales ou financières. Ces conséquences sont très largement aggravées par des décisions gouvernementales, des réorganisations des services publics désastreuses pour les travailleurs, la jeunesse, les retraités et les chômeurs.

Dans ce contexte, rien n'est anodin, les attaques liberticides du gouvernement se multiplient. La Loi sécurité globale va créer une multitude de dispositifs plus contraignants les uns que les autres, et dans le même temps restreindre drastiquement les droits à manifester, instaurer le fichage généralisé ou permettre l'interdiction préventive. Cette loi privatise la police nationale, renforce l'arsenal de la police municipale et les dérives de certains maires qui auront la main dessus.

Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques du passé : casse de l'emploi, pression sur les salaires, mauvaises conditions de travail et affaiblissement de la protection sociale. Une grande partie de la population est plongée dans la précarité et la pauvreté, notamment la jeunesse. **Ce sont toujours les mêmes qui payent pour les autres !**

#### **Les gagnants, eux, sont toujours les mêmes !**

Les possesseurs des groupes, les actionnaires, les capitalistes, des détenteurs des entreprises les moins touchées par la crise sont ceux qui bénéficieront le plus des baisses d'impôt, et de déversement d'argent public.

Ce constat impose de contrôler socialement et écologiquement les aides publiques, pour que cet argent, notre argent, ne finance pas les licenciements mais l'emploi des travailleurs. Il faut un véritable plan de relance qui soutienne l'activité et faire payer au patronat ce qu'il nous doit, à nous salariés.

C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement.

Pour les bas salaires rien ! La revalorisation du SMIC en dessous de 1% pour 2021 est une véritable provocation pour ceux qui sont déjà précaires ou qui sont déjà victimes de la pauvreté.

Pour les premiers de corvée, rien non plus ! Pour les deuxièmes et les troisièmes, exposés depuis le début de la crise, toujours rien. Ils devront attendre une hypothétique négociation dans leurs secteurs professionnels fin 2021.

#### **C'est une honte et le patronat en est responsable !**

Rien pour les soignants qui dénoncent un plan Ségur au rabais et beaucoup de professionnels oubliés. Rien pour l'ensemble des fonctionnaires dont le point d'indice reste gelé. Rien pour les personnels de l'éducation nationale alors que le simulacre de concertation autour d'un Grenelle de l'éducation, déserté par une majorité d'organisations syndicales, est au point mort.

Les chiffres sont clairs : 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Le second confinement les a fait plonger dans l'extrême précarité. Nombre d'entre eux ne mangent pas à leur faim. A cela s'ajoute la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte. Avec ses mesures insuffisantes, restrictives, incohérentes, incompréhensibles, le gouvernement sacrifie toute une génération et fragilise largement les autres. Le télétravail est une aberration sociale.

Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de licenciements (c'est plus joliment dit quand le patronat parle de plan de sauvegarde de l'emploi), de fermetures d'entreprises, de restructurations et de réductions de services. Sans parler des licenciements déguisés que sont les ruptures conventionnelles.

Les réformes successives, fortement contestées, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture mais la

poursuite du même objectif libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

Nous affirmons, au contraire, que la réponse aux besoins de toute la population, l'avenir de la jeunesse et la réussite du fabriquer mieux et utile, impose la création de millions d'emplois. Cela passe aussi par le partage et la réduction du temps de travail tout au long de la carrière professionnelle.

Dans le secteur de la santé par exemple, alors que le gouvernement tergiverse sur les mesures à prendre pour éviter l'engorgement des services de réanimation, c'est 400.000 emplois à créer dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou l'accompagnement des malades et des personnes en perte d'autonomie. Les besoins sont importants aussi dans toute la fonction publique.

Il est indéniable aujourd'hui, après la pénurie de masques du printemps dernier, qu'il faut relocaliser notre production, notre industrie. Être en capacité de produire des médicaments, du matériel médical et de protection, après la période que nous traversons ne peut plus faire débat.

Les retraités ont des choses à dire dans la période, nous les citons : les retraités refusent de continuer à être la cible des discours discriminatoires de la part du gouvernement et de divers personnages médiatiques qui les accusent de s'être vautrés dans l'abondance, d'avoir pourri la planète et d'avoir laissé la société privatiser la société ! Oubliant que les retraités et personnes âgées, en plus d'avoir contribué et de continuer à contribuer à la création des richesses de ce pays sont d'abord les premières victimes de la crise sanitaire aggravée par l'incapacité

de ce gouvernement à protéger les citoyens. Ils ne sauraient être tenus pour responsables des méfaits de l'ultra libéralisme contre lequel ils se battent depuis des années.

Après la pénurie de masques, les suppressions de moyens matériels et humains de l'hôpital public, la réduction des crédits pour la santé dans son ensemble, voilà maintenant la crise des vaccins qui devaient d'abord protéger les plus âgés. Ce manque de vaccins n'est-il pas la conséquence directe de la suppression de crédits pour la recherche, la casse de l'industrie pharmaceutique malgré tout l'argent public perçu par ces entreprises qui continuent à licencier pour mieux servir leurs actionnaires ?

Les retraités ne veulent plus qu'on leur dénie le droit de vivre en bonne santé. Ils ont besoin, de continuer à percevoir des pensions qui maintiennent leur niveau de vie. Ils ont besoin, comme les actifs, de services publics dynamisés, d'une Sécurité Sociale solidaire et protectrice pour tous, de libertés garanties. C'est pourquoi les retraités sont avec les actifs aujourd'hui.

Les journées dans la santé du 21 janvier, dans l'éducation nationale le 26 et dans l'énergie le 28 montrent que les salariés ne sont pas prêts à renoncer à leurs revendications pour l'intérêt général.

La colère est palpable partout. A nous, avec les organisations associatives et politiques progressistes du département qui le souhaitent, de la transformer en mobilisation pour faire aboutir nos revendications.

Merci et bonne manif.

---

## **INTERVENTION DES CHEMINOTS A LA MANIFESTATION 4 FEVRIER 2021**

---

Le service public consiste à satisfaire une demande collective relevant de l'intérêt général. Institué par la puissance publique, il doit permettre aux citoyens d'accéder librement à des droits fondamentaux (éducation, sécurité, santé, énergie, logement, culture, communication, transport...). L'histoire de la France depuis deux siècles est ainsi celle d'une république construite par les facteurs, les cheminots, les électriciens, les gaziers, les professeurs et les personnels de la santé.

Alors que la grogne s'installe dans beaucoup de secteurs, notamment dans les services publics, nous observons que les luttes actuelles sont reliées et beaucoup partent d'une politique globale de casse du service public.

Concernant le service public ferroviaire, il nous a été présenté lors du CSE TER Centre Val de Loire du 16 décembre 2020 un projet de réorganisation des chantiers escale/vente des gares de Bourges et Vierzon. Ce projet, sous couvert de l'éventuelle arrivée de la concurrence et des négociations pour la signature d'une nouvelle convention avec l'autorité organisatrice, envisage de supprimer 9 postes sur les chantiers de Bourges et de Vierzon. Pour nous, la réalité de ce dossier, c'est encore une fois, une productivité qui est imposée aux cheminot-e-s. Il est demandé aux agents de faire le même travail qu'aujourd'hui mais avec moins de personnel. Ces suppressions de postes ont pour conséquences, une nouvelle fois, une dégradation des conditions de



travail des cheminot-e-s et une détérioration du service public ferroviaire.

Cette politique simpliste et de court-terme visant à supprimer des postes conduit inexorablement l'entreprise dans le mur alors que nous sommes dans une situation sanitaire inquiétante qui génère un stress permanent des Cheminots et auquel vient s'ajouter celui des suppressions de poste.

En injectant de la polyvalence au sein des équipes, la direction amplifie massivement les suppressions d'emplois à l'escale après avoir asséché ceux des guichets. Ce dogme libéral visant à utiliser la masse salariale comme variable d'ajustement économique est contraire à la notion de Service Public.

Un courrier d'interpellation expliquant ce conflit social a été envoyé à tous les élus politiques du Cher (maires, président de Région, etc...). Nous en appe-

lons à leurs responsabilités d'élus afin d'intervenir au bon endroit et de nous aider ainsi à remiser ce projet de suppression de 9 emplois dans les tiroirs de l'oubli.

Pour rompre avec cette spirale de déclin ferroviaire et la casse de la SNCF dans le Cher, les Syndicats CGT des Cheminots de VIERZON et de BOURGES ont déposé un préavis de grève local tous les dimanches du 31 janvier au 4 avril 2021, couvrant tous les agents SNCF des guichets et des escales.

Jusqu'au bout, notre démarche a été de laisser la porte ouverte à des négociations loyales avec la Direction de l'Etablissement, démarche qu'elle n'a pas daigné considérer.

Désormais, cette Direction porte l'entière responsabilité de ce conflit local jusqu'à l'ouverture de négociations sincères et sérieuses.



## CESER

### Séance plénière du 15 Février 2021

#### PÔLE EMPLOI : le drame du chômage

Le 28 janvier, le service public de l'emploi est endeuillé par l'assassinat d'une conseillère de l'agence Pôle emploi Valence Hugo. Cette violence doit interroger sur les conditions qui ont été à même de la produire.

Cette violence doit interroger sur les conditions de vie et parfois de survie des demandeurs d'emploi, sur leur relégation au bord de la société, leurs conditions de « stock » à disposition du « marché du travail » les plaçant en situation de quasi-marchandise, sur l'importance de leur existence pour encourager la servilité tant des salariés en emploi que de ceux en attente d'un emploi.

Alors que l'ensemble du tissu économique est durablement fragilisé la crise sanitaire et son traitement, alors que Pôle emploi estime qu'entre 600.000 et 900.000 emplois vont être supprimés cette année, l'État n'est pas du tout à la hauteur de son rôle de protecteur. Il faut rappeler que le second volet de la réforme de l'assurance chômage a été suspendu et non annulé. Un an pile après la date initialement prévue, cette réforme exclusivement à l'initiative de l'Etat s'appliquerait le 1<sup>er</sup> avril prochain. Or cette loi, présentée sans vergogne pour faire des économies, aggrave la précarité qui touche déjà massivement une catégorie de la population durement fragilisée par la crise et maltraitée par les services sensés les protéger.

Les jeunes, l'avenir de notre pays et de fait de notre région, doivent retenir toute notre attention. Ils étaient déjà en difficulté avant la crise sanitaire : recul de l'âge de la retraite leur fermant toujours plus l'accès au travail et

à la possibilité d'avoir eux-mêmes un jour une retraite, petits boulots mal payés, embauches surdiplômées rémunérées au minimum, etc... La crise sanitaire les a propulsés dans un univers cauchemardesque où huit jeunes sur dix estiment subir des "préjudices importants" en raison de la crise. Un jeune sur deux a vu son pouvoir d'achat baisser et plus du tiers de ceux qui avaient un emploi disent l'avoir perdu ou rencontré de grandes difficultés à l'exercer. Face à cette situation, il y a le plan 1 jeune/1 solution : « des millions d'offres d'emploi et d'alternance sélectionnées pour vous par Pôle emploi ». Suite à une étude de la CGT Chômeurs et précaires conduite en janvier, 60 % des offres se sont révélées illégales tandis qu'une offre sur 3 est pour « débutant avec expérience ».

Cette année, derrière l'image d'un service prétendument repeint en vert, Pôle emploi s'oriente vers le « zéro papier » et met en place un nouveau suivi industrialisant un peu plus l'accompagnement des chômeurs. Or, quand le système maltraite ceux et celles qu'il est sensé accompagner, et ce grâce à leurs cotisations faut-il le rappeler, ce sont les agents sans aucun pouvoir de décision et qui subissent eux-aussi la déshumanisation et la perte de sens de leur travail, qui payent la violence sociale de leur vie. Nous atteignons le point limite.

Ce dont nous avons besoin, c'est de partager les richesses pour augmenter la solidarité et, avec elle, la durée et le montant des indemnités perçues par les chômeurs, notamment des catégories les plus basses. C'est le choix

totallement inverse qui est pour l'instant contenu dans cette réforme qui abaisse le niveau des droits et protections. Le nombre de personnes risquant de basculer dans la grande pauvreté doit nous alerter sur les besoins en matière de justice sociale et d'aide aux personnes sans emploi. Non, la continuation des droits hors du contrat de travail n'est pas une incitation à la paresse et au retrait de l'emploi. Le chômage n'est pas le fait des chômeurs qui préféreraient être indemnisés que de travailler, mais d'un déséquilibre entre le nombre de postes à pourvoir et le nombre de personnes cherchant un emploi. Ceux qui ont un emploi sont surchargés, et ceux qui n'en ont pas sont soumis à la pauvreté, et servent d'éléments de chantage pour peser sur les salaires et conditions de travail de ceux qui ont la « chance » d'être en poste. Voilà la perversité et la violence du marché du travail et du rapport de forces qui s'y est mis en place !

Distribuer des milliards sans contrepartie aux entreprises n'est pas une réponse suffisante pour enrayer la récession économique qui s'annonce. C'est même une réponse qui n'a pas tellement de sens. Les entreprises ont besoin d'un carnet de commandes plein et régulier, il faut soutenir la demande intérieure, par le soutien au revenu des ménages et en particulier les plus modestes car ce sont ceux qui ont une très faible propension à épargner et qui consomment tout leur revenu. Il s'agit de garantir des

conditions de vie dignes à toute la population mais aussi un carnet de commandes à tous les commerces et artisans de proximité. Voilà la politique économique dont nous avons besoin. Coiffeur, esthéticienne, fleuriste, boulanger pâtissier, charcutier, café du coin pour tous. Contre épicerie fine chic pour les classes supérieures et Lidl pour les 13 millions de salariés de catégorie ouvriers et employés, qui travaillent à temps plein et pour qui il y a trop de jours dans le mois pour une paye.

Certes le service public de l'emploi ne relève pas des régions, et la CGT s'en félicite car les mêmes conditions d'accès et de traitement doivent être garanties sur tout le territoire français, mais l'exécutif régional doit peser sur l'exécutif national, unique décideur en cette période « d'urgence sanitaire » à nouveau prolongée, pour l'abrogation de la loi de 2019 de réforme du chômage et pour que le service public de l'emploi, tant au niveau des services de Pôle emploi que des Missions Locales, soit doté des moyens humains qui, depuis de nombreuses années, lui manquent pour accompagner dignement les demandeurs d'emploi.

*Sondage Odoxa-Backbone consulting  
pour France Bleu, franceinfo et Le Figaro le 19/01/2021*

## **Séance plénière du CESER**

### **FEDER-FSE 2021-2027**

(Fond Européen de Développement Régional - Fond Social Européen)

*Intervention de LEPAIN Nicolas - CGT Centre Val de Loire*

Mr le Président,  
Mr le Vice Président,  
Mmes, Mrs les Conseillers,

La CGT note la hausse de la dotation pour les années 2021-2027 et comme à chaque fois qu'il est question du FEDER la CGT va remettre en avant les principes qui la motivent dans ses interventions sur le sujet.

Pour la CGT, un seul horizon : l'intérêt général.

Dans la période que nous vivons, le principe défendu par la CGT de « vivre et travailler en Région Centre » prend tout son sens. A l'heure où trop de nos concitoyennes et concitoyens souffrent des conséquences de la covid : des gens qui ne mangent pas, des jeunes qui se prostituent pour survivre, il est vital de saisir l'opportunité d'une hausse des sommes allouées au FEDER-FSE pour amener d'autres perspectives et aller vers d'autres horizons que cette vie de stress et de misère qui constitue notre quotidien.

Si des mesures pour endiguer la famine et la misère, dont sont victimes trop de nos jeunes aujourd'hui, doivent être prises rapidement, une nouvelle vision peut être développée pour résoudre des problèmes plus sourds

nécessitant une réflexion amenant des solutions à long terme.

Ainsi pour sortir de leur torpeur nos quartiers urbains, il convient qu'une politique audacieuse de relocalisation d'activités soit menée. A partir des atouts de notre région, et ils sont grands, nous pouvons relancer des filières pour l'habillement, l'ameublement, la construction ou encore l'alimentation répondant aux besoins d'une civilisation moderne. Des solutions partant de notre potentiel agricole et générant un secteur de la transformation locale.

Maintenant, à celles et ceux qui voient des hausses de prix dans la relocalisation, je rappellerai que pèse sur chaque production le coût exorbitant du capital. En relocalisant, nous réduirons énormément la fracture sociale (chômage, pauvreté, faiblesse de l'action publique) et environnementale des délocalisations.

Ce principe de développement doit aussi positivement impacter les zones rurales dans le cadre d'un bon équilibre des territoires.

Parmi les axes développés dans l'avis, la CGT ne peut que constater que certaines faiblesses doivent être corrigées, en effet la faible présence de Services Publics locaux im-

pacte la territorialisation d'aide au montage des dossiers ou encore ralentit le processus de connaissance des systèmes d'avance. En revanche, les demandes de mise en forfait et de baisses des contrôles ne peuvent être acceptées. Le forfait ne correspond jamais au dossier présenté, il est nécessaire d'ajuster les fonds en fonction du dossier. Pour ce qui est des contrôles, « la confiance n'exclut pas le contrôle », comme il s'agit d'argent public et de notre avenir il faut un minimum de contrôles.

Venons au volet « numérique », un problème interpelle la CGT. Les travaux menés au pas de charge, avec des salariés sous payés, peu formés, occasionnent des malfaçons et un fonctionnement détérioré du système. Cette politique du tout numérique ne doit pas remplacer les Services Publics de proximité par la « débrouille à domicile ».

La CGT s'abstiendra sur l'avis.

## **Séance plénière du CESER**

### **MESURE D'URGENCE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE**

*Déclaration de Nordine SINACER au nom de la CGT*

Monsieur le Président du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du CESER,  
Monsieur le Rapporteur,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La Région, face à une jeunesse bouleversée et meurtrie par la crise COVID a décidé de mettre en place des mesures d'urgence. Pourtant la situation n'est pas nouvelle, les difficultés des jeunes ne sont que majorées par la crise sanitaire, tout comme celles des salariés, des familles, des chômeurs.

Les difficultés sont financières, sociales, psychologiques. Si la Région se veut être à l'initiative, il n'empêche que l'investissement dans les politiques publiques en faveur des jeunes doit relever d'une stratégie nationale répondant à l'ensemble des besoins des jeunes, et ce, quels que soient les territoires.

Selon une étude publiée en septembre 2020 par l'Observatoire de la vie étudiante et portant sur le premier confinement, 31 % des étudiants ont présenté des signes de détresse psychologique dans cette période. Les plus touchés sont ceux qui ont des problèmes d'argent (38 % des étudiants ont été obligés d'abandonner leur travail pour la plupart issu des secteurs les plus touchés comme le commerce et la restauration), les étrangers et les filles.

La grande vulnérabilité mentale des étudiants en difficulté financière montre qu'opposer l'économie à la santé est un non-sens. Il est urgent de mettre en place une vraie politique de prévention et d'accompagnement de ces jeunes de façon pérenne. Cela passe par le recrutement massif de personnels qualifiés au sein de tous les établissements. Nous ajoutons que la décentralisation des services de santé scolaire ne fera qu'aggraver la situation. Les missions des services de santé scolaire de l'Éducation Nationale s'inscrivent dans la politique générale de l'EN, et donc de l'État, qui est de promouvoir la réussite scolaire des élèves et des étudiant·es. Ainsi les médecins et les infirmier·ères scolaires participent pleinement à la politique éducative des établissements scolaires. Quelles seraient alors les garanties d'une égalité et d'une équité pour les élèves et les étudiant·es si les services de santé scolaire devaient être transférés aux collectivités territoriales ? Une décentralisation augmenterait les

disparités territoriales de prise en charge des élèves par rapport aux besoins. Nous demandons le maintien des services de santé scolaire au sein de l'EN pour un véritable service public de l'Éducation Nationale parce que « mieux vaut prévenir que guérir ».

Au sujet des actions en faveur de l'accès au numérique, elles apparaissent comme indispensables au regard du contexte. Si les mesures du Conseil régional en faveur des lycéens sont positives, elles doivent être étendues d'urgence aux étudiants en précarité numérique en lien avec les universités, la CGT avait déjà sensibilisé l'exécutif lors de la séance de décembre 2020.

Concernant les transports en région, la CGT rappelle que le CESER s'est prononcé de longue date pour étendre la gratuité des transports aux étudiants.

Selon un sondage Ipsos pour le syndicat étudiant Fage, 84 % des étudiants considèrent que le confinement a provoqué un décrochage dans leurs études. Certains enseignants parlent de leurs élèves comme étant devenus des « zombies ». D'autres sont sanctionnés pour avoir osé donner des cours en présentiel. On se dirige vers des cohortes d'étudiants qui n'auront que peu bénéficié de l'enseignement qu'ils auront reçu, indépendamment des qualités des logiciels d'enseignement à distance, qui n'auront pas vraiment été évalués, et dont le diplôme sera sans valeur. C'est dramatique pour l'avenir et il est difficile d'évaluer les conséquences à moyen et long termes. Les étudiants demandent aujourd'hui la réouverture des amphithéâtres.

Concernant les difficultés financières, elles sont devenues la norme dans la sphère universitaire, puisque huit étudiants sur dix disent en rencontrer. Déjà en 2016, 20 % d'entre eux vivaient sous le seuil de pauvreté. Il y a urgence et cela ne peut passer que par une augmentation massive des bourses, la mise à disposition de logements et surtout par l'instauration d'un salaire étudiant comme droit fondamental garantissant des conditions de vie de qualité. Attention, pour la CGT il n'est pas question ici de RSA ou de revenu universel mais bien d'un véritable salaire pour permettre aux jeunes de se consacrer à leurs études ou à la recherche d'un emploi stable.



La jeunesse doit pouvoir bénéficier d'un système éducatif performant offrant de multiples possibilités de formation, d'accès aux études supérieures, répondant aux aspirations de chacun. La loi ORE et Parcoursup ont renforcé la sélection à l'entrée des universités et imposé une orientation subie, précoce et définitive des élèves. Ce tri est renforcé par les programmes élitistes. Les élèves des milieux populaires sont les premières victimes de ce système éducatif.

Les services civiques ne répondent en aucun cas à ces besoins, ils fournissent une main d'œuvre à bas coût,

embauchés massivement dans les services publics pour pallier les manques d'effectifs.

La gestion de la crise sanitaire et ses conséquences n'en finissent pas de plonger la population dans le désarroi. Cette situation est accentuée par des années de politiques européennes d'austérité aux conséquences sociales désastreuses. La jeunesse d'aujourd'hui est l'avenir de demain.

Exigeons une autre politique, ambitieuse et progressiste, à hauteur des enjeux et qui réponde aux besoins de toutes et tous dans l'intérêt de la Nation.

Nous voterons contre l'avis.

## **VIE SYNDICALE**

### **Syndicat CAF du CHER**

Le 28 janvier 2021, nous avons appris avec sidération qu'une agression avait eu lieu à l'accueil d'une agence Pôle emploi à Valence dans la Drome. Une salariée y a laissé la vie.

Nous avons également appris qu'à la CPAM 13 des assurés avaient violemment agressé les personnels sur place, livrés à eux-mêmes.

Suite à tous ces événements, nous sommes très inquiets quant à la sécurité des agents en contact avec le public.

A la CAF du Cher, nous observons une nette augmentation des incivilités en tout genre : insultes, menaces et violences physiques... Ce sont les personnels en charge de l'accueil qui sont les plus exposés et qui subissent tout cela quotidiennement.

En effet, la crise sanitaire que nous traversons a augmenté le nombre de dossiers à traiter et la réforme du calcul des aides au logement est passée par là... De nombreux allocataires voient leurs aides baissées ou carrément supprimées !

La misère sociale et le désespoir d'une partie de la population peuvent malheureusement engendrer la violence...

Nos organismes ne peuvent plus être des amortisseurs sociaux sous tension des politiques libérales destructrices de la Sécurité Sociale !

**TOUT doit être mis en œuvre pour que les salariés soient en sécurité dans l'exercice de leurs missions !**

**C'est pourquoi la CGT demande l'embauche d'effectifs en CDI et le maintien de tous nos accueils ouverts en toute sécurité afin de rendre un service public de qualité à nos usagers ainsi qu'une présence managériale sur chaque site d'accueil.**

La violence n'est pas un phénomène nouveau mais nous comptons bien, encore une fois, mettre nos directions face à leurs responsabilités et imposer les mesures nécessaires au maintien de la sécurité de TOUS.

# IHS Centre Val-de-Loire – Collectif 18

## Réunion du Mercredi 3 Février 2021

Présents : Jacques Blondeau, Robert Auvity, Catherine Fourcade, Philippe Texier, Roger Léger, Claude Morineau, Jean-Patrick Duranton

Excusés : Michel Pinglault, Guy Quenet, Jean-Pierre Soblahowsky

-----

Claude Morineau, jeune retraité rejoint notre collectif. Ses connaissances sur la Fonction Publique et plus largement sur les services publics devraient nous être précieuses.

### **1 - IMPRIMERIE TARDY**

Patrick Sire, ancien camarade de l'imprimerie Tardy devait être présent mais pour des raisons personnelles n'a pas pu venir. Il est en possession d'un important dossier (essentiellement articles de journaux) sur les luttes dans cette entreprise.

Jean-Patrick se propose de le rencontrer. Voir pour récupérer ce dossier et voir si cela pourrait éventuellement faire l'objet d'un article pour les Cahiers régionaux.

### **2 - CR DU CA DE L'IHS CENTRE VAL-DE-LOIRE DU 12 JANVIER 2021**

#### **a/ AG de l'IHS Centre Val-de-Loire**

Prévue le 16 février, l'AG a dû, une nouvelle fois, être annulée. D'ailleurs, un courrier de l'UD du Cher a été adressé dès le 6 janvier à l'IHS régional pour l'informer que l'UL de Vierzon et l'UD du Cher avaient décidé de ne pas prendre la responsabilité d'organiser cette AG compte-tenu des risques sanitaires.

Catherine regrette que les animateurs du Collectif 18 n'aient pas été destinataires, en copie, de ce courrier.

Après débat, le CA a décidé de faire voter les rapports d'activité, financier et orientation 2021 par correspondance. Un courrier, accompagné des rapports et d'un bulletin de vote, sera envoyé à chaque adhérent. Ces documents seront validés lors du prochain CA.

Bien entendu, dès que la situation le permettra nous organiserons, dans la mesure du possible, cette AG. S'il est impossible à l'heure actuelle de prévoir avec certitude une date, on peut raisonnablement penser que cela ne pourra se faire au mieux qu'au 2<sup>nd</sup> semestre 2021.

#### **b/ Etat des cotisations**

Pour 2019, plusieurs retardataires ont réglé leur cotisation.

#### **c/ Cahiers régionaux d'Histoire sociale**

##### **N° 103**

Il est prêt et va être expédié.

##### **N° 104**

Seulement 1 article

Roger nous fait part de 2 infos qui pourraient faire l'objet chacune d'un article :

- Ecrits du père de Jack Chaillou : celui-ci a tenu un journal pendant l'occupation dans lequel il notait chaque semaine ce qui se passait à l'Aérospatiale.
- Lettre retrouvée : une lettre, en provenance d'Algérie, d'un nommé Marcel Naouni, datant de 1957 et adressée au syndicat CGT d'EDF de Bourges a été retrouvée. Il y parle d'un camp d'emprisonnement. Il faudrait rechercher le lien entre cet homme et le syndicat. Ce serait aussi l'occasion d'évoquer la Guerre d'Algérie qu'on a peu traitée dans nos Cahiers.

### **3 - RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION CABA**

Guy a été contacté et a rencontré des représentants de cette association (CABA - Citoyen Actif de Bourges et Alentours).

Après discussion, nous pourrions leur proposer qu'ils viennent lors d'une prochaine réunion de notre collectif nous présenter leur projet et dans quelle mesure nous pourrions ou non nous y associer. Bien entendu, ils ne participeraient pas au reste de la réunion.

### **4 - TRAVAUX EN COURS**

#### **a/ Répression syndicale à la SNIAS (Roger L.)**

Beaucoup de retard, mais les choses devraient redémarrer. A suivre...

### **5 - 150 ANS DE LA COMMUNE DE PARIS**

#### **a/ Conférences**

Le 27 janvier, Michel, Philippe et Catherine se sont rencontrés pour mettre en place une série de conférences, en collaboration avec les Amies et Amis du Berry de la Commune de Paris 1871 et animées par Michel. D'abord au nombre de 6, Michel en a ajouté 4. Elles auront lieu chaque mercredi à 18h dans la salle commune de la Maison des syndicats (UL de Bourges).

#### **b/ Bulletin spécial La Commune**

Nous pourrions réaliser un bulletin de l'UD spécial sur le sujet.

Catherine va contacter Sébastien pour voir si cela est possible.

#### **c/ Vierzon**

Jacques va voir s'il est possible d'organiser une initiative sur Vierzon. Peut-être sous forme d'une conférence spectacle.

### **6/ QUESTIONS DIVERSES**

#### **a/ Suppression massive des emplois dans les années 80**

Jacques s'intéresse à cette période où de nombreux emplois ont disparu, notamment dans la confection. A suivre...

**Prochaine réunion du Collectif 18**  
**MERCREDI 7 AVRIL à 9h30 à l'UD ou à l'UL**  
*(suivant l'évolution de la situation sanitaire)*

## & La maxime du mois &



**POUR BIEN GÉRER,  
IL FAUT PARTAGER LES SACRIFICES  
AVEC TOUS LE MONDE,  
ET LES BÉNÉFICES AVEC PERSONNE !**

**GEORGES WOLINSKI**



## INDECOSA-CGT S'ADRESSE AUX SALARIÉS DES TPE

L'**INDECOSA-CGT** (Information Défense des Consommateurs Salariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979. Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs, du salarié au retraité. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective. Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattus avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs.

Les élections TPE (Très Petites Entreprises) pour les représentants du personnel de ces entreprises ont lieu en 2021 (22 Mars au 4 Avril).

Plus que jamais, **INDECOSA-CGT**, l'association de défense des consommateurs salariés, est au côté des travailleuses et travailleurs des Très Petites Entreprises (TPE), après une année pas comme les autres.

Frappés de plein fouet à travers cette crise sanitaire par les mesures de chômage, de licenciement, ils font partie de cette population fragilisée subissant des difficultés en matière de consommation, de logement, d'assurance et de santé.

**INDECOSA-CGT** est présente sur tout le territoire et peut accompagner dans leurs démarches toute et tout salarié(e) lorsqu'elle (il) est exposé-e à un litige lié à la consommation.

**INDECOSA-CGT** est implantée dans plus de 280 associations départementales, locales qui regroupent plus de 672.000 adhérents et elle organise régulièrement des permanences pour accueillir les consommateurs salariés afin de les aider à traiter et résoudre leurs différends.

**INDECOSA-CGT** intervient ainsi dans de nombreux domaines, comme par exemple :

- Bancaire : « Surendettement, crédit à la consommation et service bancaire universel... »
- Energie : « Tarification des énergies, litiges liés à la concurrence, le mix énergétique... »
- Environnemental : « déchets domestiques, qualité de l'eau, impact des produits chimiques... »
- Santé : par les Représentants des Usagers avec les commissions dans les centres hospitaliers et de santé, ...
- Logement : et leurs élections des représentants des locataires fin 2022.

C'est dans ces domaines et bien d'autres encore, que notre association peut intervenir auprès des pouvoirs publics, dans les instances paritaires et de médiation ou de contrôle des règles...

Les salariés des TPE, comme tous les salariés et quelle que soit la taille de leur entreprise, peuvent faire appel et compter sur **INDECOSA-CGT** pour défendre leurs droits en tant que consommateurs, à titre individuel ou collectif.

**Prenez contact avec INDECOSA-CGT.**

*Coordonnées des associations et permanences sur [www.indecosa.cgt.fr](http://www.indecosa.cgt.fr)*

**INDECOSA CGT du CHER**  
**8 Place Malus - 18000 BOURGES**  
**Tél. : 02.48.50.00.32**  
**Mail : [indecosa-cgt18@orange.fr](mailto:indecosa-cgt18@orange.fr)**